

BON DE COMMANDE **BILLETTERIE 2023**

IDENTIFIANT

Votre code client Nom de la structure

COORDONNÉES (TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES)

Adresse
BP
Code postal..... Ville
Email
Tél. Portable.....
Contact M ☐ Mme ☐ Fonction

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique ; elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre service clientèle, à resa@parcagen.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



BILLETTERIE COMPTANT

BILLETTERIE WALYGATOR SUD-OUEST* (PRIX PUBLIC 30 €)

PROMO : 1 BILLET OFFERT POUR 25 BILLETS ACHETÉS
POUR TOUTE COMMANDE AVANT LE 15 MARS 2023

À partir de 25 billets billets x 22,80 € =€
À partir de 1 000 billets billets x 22,10 € =€
Avoir 2022 = -€
TOTAL =€

PASS SENSATIONS WALYGATOR SUD-OUEST (PRIX PUBLIC 84 €)

..... Pass x 77 € =€
TOTAL =€

PASS COMBINÉ 2 PARCS WALYGATOR SUD-OUEST + AQUALAND AGEN (PRIX PUBLIC 133 €)

..... Pass x 123 € =€
TOTAL =€

BILLETTERIE AQUALAND* (PRIX PUBLIC 32 €)

PROMO : 1 BILLET OFFERT POUR 25 BILLETS ACHETÉS
POUR TOUTE COMMANDE AVANT LE 15 MARS 2023

À partir de 25 billets billets x 23,50 € =€
À partir de 1 000 billets billets x 23,00 € =€
Avoir 2022 = -€
TOTAL =€

PASS GLISSE AQUALAND AGEN (PRIX PUBLIC 106 €)

..... Pass x 96 € =€
TOTAL =€

BILLETTERIE DÉPÔT-VENTE

BILLETTERIE WALYGATOR SUD-OUEST* (PRIX PUBLIC 30 €)

À partir de 40 billets billets x 23,80 € =€
TOTAL =€

BILLETTERIE AQUALAND* (PRIX PUBLIC 32 €)

À partir de 40 billets billets x 24,50 € =€
TOTAL =€

BILLETTERIE COMBINÉ 2 PARCS WALYGATOR SUD-OUEST + AQUALAND AGEN* (PRIX PUBLIC 44 €)

À partir de 40 billets billets x 37,50 € =€
TOTAL =€

* L'entrée est offerte pour les enfants de moins de 4 ans.
Walygator Sud-Ouest retour des invendus au 15/11/2023.
Aqualand retour des invendus au 15/09/2023.

Nom du signataire

Date

Signature et cachet de l'établissement :

IMPORTANT : Merci de signer et d'apposer le cachet de votre organisme. Toute commande implique l'acceptation de nos conditions de vente au verso de ce document.

(1) Tous nos prix sont annoncés TTC. Les prix TTC sont établis sur la base du taux en vigueur à la date d'établissement de ce document et sont susceptibles d'être modifiés, notamment en cas de variation du taux de TVA ou des taxes applicables résultant d'une modification de la législation. Les billets incluent l'accès à l'ensemble des spectacles et attractions (hors jeux d'adresse, jeux vidéos et animations payantes). Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023 et soumis à nos conditions générales de vente au verso du bon de commande. Horaires sous réserve de modifications ne pouvant entraîner ni remboursement, ni dédommagement. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 4 ans. Les attractions sont accessibles aux enfants à partir de 90 cm, 1,20 m ou 1,30 m en fonction des normes de sécurité de chaque attraction. Certains spectacles, attractions, animations, boutiques et restaurants peuvent être fermés, modifiés, retardés ou supprimés sans préavis, notamment en cas de conditions climatiques défavorables.

TOTAL =€

☐ Frais de port = +6€ Offerts pour toute commande avant le 15/03/2023

TOTAL =€

RÈGLEMENT

☐ J'AI CHOISI LA BILLETTERIE AU COMPTANT
J'envoie ce bon de commande dûment complété en indiquant mon code client, daté et signé :
par courrier à : SAS PARC AGEN – Service Billetterie
Château de Caudouin – CS 100 22 – 47310 Roquefort
Je paie le montant de ma commande par chèque ou virement au nom de SAS PARC AGEN

☐ J'AI CHOISI LA BILLETTERIE DÉPÔT-VENTE
J'envoie ce bon de commande dûment complété en indiquant mon code client, daté et signé :
☐ par mail à l'adresse de mon contact commercial
Je paierai mes billets lors d'une recommandation ou en fin de saison.

BESOIN D'AIDE ? Contactez-nous au 05 53 96 58 32 - Château de Caudouin - CS 10022 - 47310 Roquefort

WALYGATORPARC.COM

AQUALAND.FR

Seules les commandes complètes pourront être traitées. Les prix TTC sont établis sur la base des taxes en vigueur à la date de l'impression de ce document. Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par PARC AGEN, notamment en cas de variation des taxes applicables. Document édité par PARC AGEN SAS, SIREN 382 444 545, RCS AGEN, siège social : Château de Caudouin, CS 10022, 47310 ROQUEFORT.

CONDITIONS DE VENTE DE BILLETS INDIVIDUELS APPLICABLES AUX INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL OU PAR LEUR INTERMÉDIAIRE

Les présentes conditions de vente régissent les relations entre la société Parc Agen, société par actions simplifiée au capital de 228 673,53 €, ayant son siège social, château de Caudouin, 47310 Roquefort, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Agen sous le numéro 382 444 545, dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR90382444545, et les Institutions Représentatives du Personnel telles que définies aux présentes, pour la vente de billets individuels d'entrée au parc Walygator Sud-Ouest et aux Parcs Aqualand à ces Institutions Représentatives du Personnel ou par leur intermédiaire.

Tout achat ou toute commande de billets individuels d'entrée au parc Walygator Sud-Ouest et aux Parcs Aqualand effectué par une Institution Représentative du Personnel telles que définies aux présentes auprès de la société Parc Agen entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions, nonobstant toute stipulation contraire.

1. DISPOSITIONS COMMUNES

1.1 DEFINITIONS

Les termes débutants par une majuscule dans les présentes conditions de vente ont la signification suivante :

- « Adulte » : personne physique âgée d'au moins 11 ans et de moins de 65 ans.
- « Conditions » : les présentes conditions de vente, y compris leur(s) annexe(s).
- « Billet » : droit d'accès payant ou gratuit au(x) Parc(s) au profit d'une personne non membre d'un Groupe, à une ou plusieurs dates indéterminées au cours d'une Saison.
- « Enfant » : personne physique âgée de moins de 11 ans.
- « Groupe » : groupe d'au moins vingt personnes payantes, Adultes et/ou Enfants à partir de 4 ans.
- « Institution Représentative du Personnel » : entité constituée au sein d'une entreprise ou administration proposant des activités culturelles aux salariés de cette entreprise ou administration (ex. : CSE, amicale du personnel).
- « Moins Valide » : personne handicapée à moins de 80 %.
- « Prestation Associée » : toute prestation proposée par Walygator Sud-Ouest et/ou Aqualand (restauration rapide ou assise, coupons restauration, animation soumise à une tarification spécifique en sus du prix d'entrée, etc.) à l'exception de l'accès au Parc.
- « Saison » : période d'ouverture du Parc entre deux périodes de fermeture hivernale.
- « Senior » : personne physique âgée de 65 ans ou plus.
- « Pass Annuel » : Billet pouvant être utilisé autant de fois que souhaité par son détenteur pendant la Saison au cours de laquelle il a été acheté : Pass Sensation, Pass Glisse, Pass 2 Parcs
- « Walygator Sud-Ouest » : la SAS Parc Agen.
- « Aqualand Agen » : la SAS Parc Agen.
- « Parcs Aqualand » : les parcs Aqualand Agen, Cap d'Agde, Fréjus, Gujan Mestras, Port Leucate, St Cyprien, St Cyr-sur-Mer, Ste Maxime.

1.2 VALIDITE DES BILLETS

Les Billets sont valables pour une journée de la Saison au cours de laquelle ils ont été achetés. Le Billet donnant accès à Walygator Sud-Ouest ou aux Parcs Aqualand. Par exception, les Pass annuels peuvent être utilisés autant de fois que souhaité par leur détenteur pendant la Saison au cours de laquelle ils ont été achetés. Les Pass annuels sont valables uniquement pour le parc sur lequel ils ont été achetés. Les Billets non utilisés au cours d'une Saison ne peuvent pas être utilisés au cours d'une Saison ultérieure.

Les Billets ne sont pas datés. Un Billet peut donc être utilisé à la date choisie par le détenteur du Billet, pourvu que cette date soit un jour de la Saison au cours de laquelle le Billet a été acheté.

Quel que soit le type de Billet, Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand se réservent la faculté de refuser l'accès au Parc au détenteur d'un Billet le jour choisi de la visite, en raison par exemple de la forte affluence ou des conditions météorologiques.

1.3 PRIX

1.3.1 PRIX DES BILLETS

Le prix des Billets, en euros et toutes taxes comprises, figure en annexe 1 des Conditions. Ce tarif s'applique sous réserve d'offres promotionnelles ponctuelles.

Le prix des Billets est établi sur la base des taxes applicables à la date d'entrée en vigueur des Conditions. Il est susceptible d'être modifié à tout moment par Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand en cas de variation de ces taxes.

Le prix des Billets ne comprend pas l'accès au parking, qui fait l'objet d'une tarification spécifique par véhicule et par jour, les repas, certains jeux et activités proposés dans l'enceinte des Parcs ou toute autre dépense à caractère personnel.

1.3.2 PRIX DES PASS ANNUELS

Le prix des Pass annuels, en euros et toutes taxes comprises, figure en annexe 1 des Conditions. Ce tarif s'applique sous réserve d'offres promotionnelles ponctuelles.

Le prix des Pass annuels est établi sur la base des taxes applicables à la date d'entrée en vigueur des Conditions. Il est susceptible d'être modifié à tout moment par Parc Agen en cas de variation de ces taxes.

Le prix des Pass annuels ne comprend pas le repas, certains jeux et activités proposés dans l'enceinte des Parcs ou toute autre dépense à caractère personnel.

1.4 GRATUITES

Des Billets gratuits sont délivrés aux caisses à l'entrée des Parcs au profit des Enfants de moins de 4 ans, femmes enceintes, personnes handicapées à plus de 80 %, sur présentation d'un justificatif.

1.5 ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS

Les Conditions s'appliquent à compter du 1^{er} décembre 2022.

1.6 MODIFICATION DES CONDITIONS

Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand se réservent la faculté de modifier sans préavis tout ou partie des Conditions, y compris le tarif figurant en annexe. Ces modifications entrent en vigueur à la date indiquée dans les Conditions.

1.7 TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies auprès des Institutions Représentatives du Personnel font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'accès des visiteurs au(x) Parc(s) et, avec l'accord des personnes concernées, à l'envoi d'offres commerciales. L'Institution Représentative du Personnel se porte garant du consentement des bénéficiaires des Billets à la collecte de leurs données personnelles par Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand. Les destinataires des données sont Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand et, avec l'accord des personnes concernées, les partenaires commerciaux de Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand.

Toute personne dont les données ont été recueillies bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données, qu'elle peut exercer en s'adressant à SAS Parc Agen, traitement des données personnelles, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort. Elle peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

1.8 RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Parc Agen souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de Axa France IARD (313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex ; contrat n° 7370019604).

1.9 LOI APPLICABLE, LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. Toute réclamation relative à l'achat d'un billet doit être adressée à Parc Agen, service réclamations, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort. En cas de litige, les parties privilégieront le règlement à l'amiable. Après avoir saisi le dit service et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, l'acheteur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

2 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE BILLETS AUX COMITES SOCIAUX ET ECONOMIQUES

2.1 TYPES DE BILLETS

Les Billets pouvant être achetés par les Institutions Représentatives du Personnel sont les Billets d'accès au(x) Parc(s) valables pour une journée au cours d'une Saison, sans Prestation Associée, ainsi que les Pass annuels.

Les Billets sont vendus à un tarif ne distinguant pas selon la catégorie dont relève l'utilisateur final de ces Billets (Adulte, Enfant, Senior, Moins Valide).

2.2 ACHAT DE BILLETS

L'Institution Représentative du Personnel doit acheter au moins vingt-cinq Billets par commande. L'attention de l'Institution Représentative du Personnel est attirée sur le fait qu'elle peut bénéficier d'un tarif préférentiel en cas d'achat d'un nombre important de Billets, comme cela est précisé en annexe 1.

L'achat des Billets s'effectue en complétant le bon de commande disponible sur demande à l'adresse suivante : resa@parcagen.fr. Ce bon, accompagné du chèque ou du virement prévus à l'article 2.3, doit être envoyé à SAS Parc Agen, service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort.

Tout achat emporte obligation de paiement à la charge de l'Institution Représentative du Personnel. Tout achat est conclu sous réserve du paiement de la totalité du prix des Billets.

2.3 MODALITES DE PAIEMENT

Le bon de commande doit être accompagné du paiement de la totalité du prix des Billets, versé par chèque à l'ordre de SAS Parc Agen ou par virement sur le compte dont le numéro IBAN est le suivant : FR76 1780 7008 0100 1210 5702 117 et le code BIC est le suivant : CCBPFRPPTLS.

2.4 PENALITES DE RETARD

Le prix des Billets est exigible à compter de la réception du bon de commande par SAS Parc Agen. En cas de retard de paiement, le taux d'intérêt des pénalités est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, l'Institution Représentative du Personnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de SAS Parc Agen, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, SAS Parc Agen peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

2.5 DELIVRANCE DES BILLETS

Les Billets sont délivrés par courrier à l'adresse indiquée par l'Institution Représentative du Personnel. L'envoi des Billets se fait par courrier postal suivi. Les frais d'envoi seront facturés à l'Institution Représentative du Personnel.

2.6 MODIFICATION DES BILLETS

Les Billets ne sont pas modifiables.

2.7 REMBOURSEMENT DES BILLETS

L'Institution Représentative du Personnel peut obtenir le remboursement des Billets (à l'exception des Pass Annuels) invenus au cours de la Saison de leur validité, aux conditions suivantes :

Les Billets Aqualand doivent être retournés à Aqualand Agen au plus tard le 15 septembre et les billets Walygator Sud-Ouest à Walygator Sud-Ouest au plus tard le 15 novembre, de l'année au cours de laquelle se termine la Saison ; et Le montant remboursé ne peut être supérieur à 20 % du montant toutes taxes comprises des Billets achetés par parc par l'Institution Représentative du Personnel pour la Saison.

Le remboursement est effectué sous la forme d'un avoir, dont le montant est déductible du prix des Billets achetés par l'Institution Représentative du Personnel pour une Saison ultérieure.

3 DISPOSITIONS APPLICABLES AU DEPOT-VENTE DE BILLETS AUPRES DES COMITES SOCIAUX ET ECONOMIQUES

3.1 TYPES DE BILLETS

Les Billets pouvant être commandés par les Institutions Représentatives du Personnel pour être vendus en dépôt-vente sont les Billets d'accès au(x) Parc(s) valables pour une journée au cours d'une Saison, sans Prestation Associée.

3.2 COMMANDE DE BILLETS

Une Institution Représentative du Personnel peut vendre des Billets (à l'exception des Pass Annuels), en qualité de dépositaire à la vente de Walygator Sud-Ouest et les Parcs Aqualand, auprès des salariés de l'entreprise ou de l'administration dont l'Institution Représentative du Personnel fait partie, à condition que chaque commande porte sur au moins quarante Billets.

Pour commander des Billets, l'Institution Représentative du Personnel doit compléter le bon de disponible sur demande, à l'adresse suivante : resa@parcagen.fr, et l'envoyer à SAS Parc Agen, service réservation, château de Caudouin, CS 10022, 47310 Roquefort.

3.3 LIVRAISON DES BILLETS

Les Billets sont envoyés par courrier à l'adresse indiquée par l'Institution Représentative du Personnel. L'envoi des Billets se fait par courrier postal suivi. Les frais d'envoi seront facturés à l'Institution Représentative du Personnel.

3.4 COMMERCIALISATION DES BILLETS

En signant le bon de commande, l'Institution Représentative du Personnel s'engage à :

- Promouvoir la vente des Billets auprès des salariés de l'entreprise ou de l'administration dont l'Institution Représentative du Personnel fait partie à l'aide des outils de communication fournis par SAS Parc Agen. Tout support de communication utilisant des éléments couverts par un droit de propriété intellectuelle (marque, logo, etc.) dont est titulaire SAS Parc Agen ou une entité du groupe auquel elle appartient doit être explicitement validé par le service marketing de SAS Parc Agen préalablement à son utilisation ;
- N'apporter aucune modification aux Billets ni les associer à quelque produit ou service que ce soit ;
- Vendre les Billets aux salariés au prix fixé par SAS Parc Agen ;
- Percevoir le prix des Billets payé par les salariés pour le compte de SAS Parc Agen, le prix devant être payé en totalité au moment de l'achat des Billets par les salariés ;
- Reverser le montant total perçu auprès des salariés à SAS Parc Agen, en un seul versement (un seul chèque ou un seul virement émis par l'Institution Représentative du Personnel) lors d'une nouvelle commande en cours de Saison et en tout état de cause au plus tard le 15 septembre pour la billetterie Aqualand, et au 15 novembre pour la billetterie Walygator Sud-Ouest de l'année au cours de laquelle se termine la Saison de validité des Billets. Les Parcs se réservent la faculté de refuser tout versement qui ne couvrirait pas la totalité du montant perçu par l'Institution Représentative du Personnel. Le versement s'effectue par chèque à l'ordre de SAS Parc Agen ou par virement sur le compte dont le numéro IBAN est le suivant : FR76 1780 7008 0100 1210 5702 117 et le code BIC est le suivant : CCBPFRPPTLS. A défaut de versement à la date prévue ci-dessus, les Billets commandés sont facturés en totalité à l'Institution Représentative du Personnel ;
- Restituer les Billets invenus à SAS Parc Agen au plus tard les 15 septembre et 15 novembre de l'année au cours de laquelle se termine la Saison de validité des Billets. A défaut de restitution à la date prévue ci-dessus, les Billets commandés sont facturés en totalité à l'Institution Représentative du Personnel.

3.5 MODIFICATION DES BILLETS

Les Billets ne sont pas modifiables.

ANNEXE 1 : TARIFS APPLICABLES AUX INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL A COMPTER DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

VENTE DE BILLETS AUX INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

TYPE DE BILLET	QUANTITÉ ACHETÉE	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR BILLET
Billet saison 1 jour 2023 Walygator Sud-Ouest	A partir de 25 billets	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe pour une journée au parc Walygator Sud-Ouest au cours de la saison 2023	22,80 €
	A partir de 1 000 billets		22,10 €
Billet saison 1 jour 2023 Aqualand	A partir de 25 billets	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe pour une journée dans l'un des 8 parcs Aqualand français au cours de la saison 2023	23,50 €
	A partir de 1 000 billets		23,00 €

DÉPOT-VENTE DE BILLETS AUPRÈS DES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

TYPE DE BILLET	QUANTITÉ ACHETÉE	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR BILLET
Billet saison 1 jour 2023 Walygator Sud-Ouest	A partir de 40 billets	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe pour une journée au parc Walygator Sud-Ouest au cours de la saison 2023	23,80 €
Billet saison 1 jour 2023 Aqualand	A partir de 40 billets	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe pour une journée dans l'un des 8 parcs Aqualand français au cours de la saison 2023	24,50 €
Billet Combiné 2 parcs 2023 Walygator Sud-Ouest + Aqualand Agen	A partir de 40 billets	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe pour une journée à Walygator Sud-Ouest et 1 journée à Aqualand Agen au cours de la saison 2023	37,50 €

VENTE DE PASS ANNUELS AUPRÈS DES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL A partir de 1 billet

TYPE DE BILLET	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR BILLET
Pass Sensations 2023 Walygator Sud-Ouest	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe au parc Walygator Sud-Ouest autant de fois que souhaité par son détenteur au cours de la saison 2023.	77,00 €
Pass Glisse 2023 Aqualand Agen	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe au parc Aqualand Agen autant de fois que souhaité par son détenteur au cours de la saison 2023.	96,00 €
Pass combiné 2 parcs Walygator Sud-Ouest + Aqualand Agen	Billet non daté valable pour une personne à partir de 4 ans non membre d'un Groupe au parc Walygator Sud-Ouest et Aqualand Agen autant de fois que souhaité par son détenteur au cours de la saison 2023.	123,00 €